

Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 21 novembre 2016

Le revenu total moyen des déclarants canadiens du palier supérieur de 1 % a crû d'un peu moins de 0,4 % par rapport à 2013 pour s'établir à 466 700 \$ en 2014.

Au cours des dernières années, le revenu total moyen des déclarants canadiens du palier supérieur de 1 % est resté approximativement le même, sa croissance ayant été de 0,4 % de 2009 à 2014, alors que le revenu total moyen de l'ensemble des déclarants canadiens a progressé de 4,2 %.

La part du revenu total détenue par les déclarants du palier supérieur de 1 % au pays était la même qu'en 2013, s'établissant à 10,3 %, soit près de deux points de pourcentage sous le sommet de 12,1 % atteint en 2006. La dernière fois que la part du revenu des déclarants du palier supérieur de 1 % a été plus faible remonte en 1998 (10,2 %).

Les déclarants canadiens du palier supérieur de 1 % ont payé, en moyenne, 159 500 \$ en impôts sur le revenu aux gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux en 2014, ce qui représente une augmentation de 4 200 \$ ou de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

Par conséquent, la part des impôts sur le revenu payée par les déclarants du palier supérieur de 1 % a augmenté légèrement, passant de 20,3 % en 2013 à 20,5 % en 2014. Il s'agit d'une baisse par rapport au sommet de 23,3 % enregistré en 2007.

Pour être dans le palier supérieur de 1 % en 2014, le déclarant devait gagner un revenu total d'au moins 227 100 \$. Plus de 268 500 Canadiens se trouvaient dans ce groupe à revenu élevé.

Le nombre de déclarants du palier supérieur de 1 % augmente en Alberta et diminue en Ontario

L'Alberta a connu une grande partie de l'augmentation du nombre de déclarants du palier supérieur de 1 % au pays de 2013 à 2014. Cette augmentation a précédé la baisse des prix du pétrole en 2015. Près de 68 600 déclarants du groupe à revenu élevé vivaient dans la province en 2014, ce qui représente une hausse de plus de 6 000 déclarants par rapport à 2013.

À l'opposé, le nombre de déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Ontario a baissé de 1 900, passant de 109 100 en 2013 à 107 200 en 2014.

Toutefois, l'Ontario comptait toujours la plus grande part de déclarants canadiens du palier supérieur de 1 % (39,9 %) en 2014. Ensemble, l'Ontario et l'Alberta avaient 65,5 % des déclarants du palier supérieur de 1 % du pays, ce qui dépassait leur part du nombre total de déclarants au pays, qui étaient de 49,1 %.

Le revenu moyen et les impôts sur le revenu des déclarants du palier supérieur de 1 % sont les plus élevés en Ontario

Le revenu, les impôts payés et la proportion du revenu provenant d'un emploi des déclarants canadiens du palier supérieur de 1 % varient entre les provinces.

Les déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Ontario ont enregistré le revenu total le plus élevé, affichant une moyenne de 487 100 \$ en 2014. Ils sont suivis des déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Alberta, qui ont gagné un revenu total de 474 200 \$.

Par contre, les déclarants du palier supérieur de 1 % vivant à Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré le revenu total le plus bas. Ils ont gagné, en moyenne, 367 500 \$, soit près de 25 % de moins que leurs homologues de l'Ontario.



La différence dans les impôts sur le revenu payés est encore plus importante entre les déclarants du palier supérieur de 1 % des deux provinces. En moyenne, les déclarants vivant en Ontario en 2014 ont payé 179 000 \$ en impôts, soit plus de 50 % supérieur à la moyenne des impôts payés par les déclarants de Terre-Neuve-et-Labrador (116 700 \$).

Les impôts payés par les déclarants du palier supérieur de 1 % augmentent davantage en Ontario

Les impôts sur le revenu payés par les déclarants du palier supérieur de 1 % ont augmenté de 2,7 % au Canada, et les hausses les plus élevées ont été enregistrées par les déclarants vivant en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Les déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Ontario ont payé, en moyenne, 179 000 \$ d'impôts en 2014, ce qui représente une augmentation de 11 800 \$ ou de 7,1 % par rapport à 2013, tandis que leur revenu total a crû de 10 100 \$ ou de 2,1 %.

Les impôts payés par les déclarants du palier supérieur de 1 % au Nouveau-Brunswick ont augmenté de 5,5 % et leur revenu total a progressé de 3,5 %. Pour les déclarants vivant au Québec, les impôts payés (+3,0 %) et le revenu (+2,9 %) ont augmenté à peu près au même rythme.

La Colombie-Britannique (-4,0 %), la Saskatchewan (-3,0 %) et la Nouvelle-Écosse (-2,3 %) ont toutes enregistré une baisse du montant d'impôt payé en moyenne par les déclarants du palier supérieur de 1 %. Parallèlement, les trois provinces ont connu une baisse du revenu total moyen, soit de 6,6 % en Colombie-Britannique, de 2,1 % en Saskatchewan et de 2,5 % en Nouvelle-Écosse.

La part des salaires et traitements est la plus élevée pour les déclarants du palier supérieur de 1 % de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Alberta

En 2014, un peu moins des trois quarts (74,2 %) du revenu des déclarants du palier supérieur de 1 % vivant à Terre-Neuve-et-Labrador provenait des salaires et traitements, ce qui constitue la plus forte part au pays. Les salaires et traitements représentaient également une forte proportion du revenu total des déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Alberta (72,3 %).

En revanche, la part des salaires et traitements représentait 52,2 % du revenu total des déclarants du palier supérieur de 1 % vivant au Québec, soit la plus faible part au pays. La part des salaires et traitements était également relativement faible pour les déclarants du palier supérieur de 1 % vivant en Nouvelle-Écosse (56,8 %) et en Saskatchewan (58,8 %).

Tableau 1
Déclarants du palier supérieur de 1 %, Canada, provinces et territoires, 2013 et 2014

	2014					
	Part du revenu total ¹	Moyenne du revenu total	Part des salaires et traitements	Part des impôts sur le revenu ¹	Moyenne des impôts sur le revenu	Nombre de déclarants
	%	dollars	%		dollars	personnes
Canada	10,3	466 700	64,4	20,5	159 500	268 505
Terre-Neuve-et-Labrador	6,5	367 500	74,2	12,0	116 700	3 240
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	5,1	396 900	56,8	10,4	137 500	3 730
Nouveau-Brunswick	3,9	387 100	62,1	7,9	121 600	2 270
Québec	7,0	446 000	52,2	14,6	162 600	40 595
Ontario	11,2	487 100	64,6	23,9	179 000	107 205
Manitoba	6,1	424 200	62,9	12,6	149 300	5 585
Saskatchewan	6,6	391 200	58,8	12,5	123 800	6 535
Alberta	17,8	474 200	72,3	28,3	141 600	68 575
Colombie-Britannique	8,8	459 000	62,0	18,8	148 300	29 860
Territoires	4,4	324 700	71,0	8,2	94 100	565

	2013 ²					
	Part du revenu total ¹	Moyenne du revenu total	Part des salaires et traitements	Part des impôts sur le revenu ¹	Moyenne des impôts sur le revenu	Nombre de déclarants
	%	dollars	%		dollars	personnes
Canada	10,3	465 000	62,6	20,3	155 300	264 980
Terre-Neuve-et-Labrador	6,5	371 800	71,3	12,2	117 700	3 140
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	5,1	406 900	59,7	10,7	140 800	3 610
Nouveau-Brunswick	4,0	374 200	62,7	8,4	115 300	2 425
Québec	6,9	433 500	50,7	14,5	157 900	40 885
Ontario	11,4	477 000	62,9	23,5	167 200	109 100
Manitoba	6,3	422 700	63,1	13,2	149 200	5 695
Saskatchewan	6,7	399 500	58,4	13,0	127 600	6 370
Alberta	17,0	476 300	72,3	27,3	141 800	62 555
Colombie-Britannique	9,7	491 500	56,9	20,5	154 500	30 185
Territoires	4,6	321 900	69,0	8,6	92 900	585

F trop peu fiable pour être publié

1. La part du revenu total des déclarants du palier supérieur de 1 % d'une province correspond au ratio du revenu total des déclarants du palier supérieur de 1 % qui vivent dans la province sur le revenu total de tous les déclarants de cette province. De même, la part des impôts sur le revenu payée par les déclarants du palier supérieur de 1 % qui vivent dans une province donnée correspond au ratio des impôts sur le revenu payés par les déclarants du palier supérieur de 1 % aux gouvernements fédéral et provincial concernés sur le total payé par tous les déclarants de la province à ces mêmes gouvernements.
2. Le revenu moyen et les impôts sur le revenu payés ont été ajustés en dollars constants de 2014.

Source(s) : Tableau CANSIM 204-0001.

Note aux lecteurs

Les données de 2014 ont été ajoutées à la Banque de données administratives longitudinales (DAL). Cette banque de données s'étend désormais sur une période de 33 ans, soit de 1982 à 2014, et comprend des renseignements sur les particuliers et leurs familles de recensement.

La banque de DAL, qui représente un échantillon longitudinal de 20 % des déclarants canadiens, offre aux chercheurs et aux analystes un outil leur permettant d'étudier les changements de revenu que connaissent les particuliers et leur famille. La banque de DAL comprend une grande variété de variables sur le revenu et des caractéristiques démographiques, telles que le revenu d'emploi, le revenu d'emploi autonome, les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite, les pensions alimentaires, l'âge, le sexe et la composition de la famille de recensement. Son vaste échantillon assure des données fiables à l'échelle du Canada, des provinces, des régions métropolitaines de recensement et de certaines régions infraprovinciales au moyen d'agréations de codes postaux.

La banque de DAL contient également de l'information tirée de la Base de données longitudinales sur les immigrants. L'échantillon comprend les immigrants arrivés entre 1980 et 2013 et fournit des renseignements sur leurs caractéristiques clés à l'arrivée. L'information provenant des comptes d'épargne libre d'impôt de 2014 a aussi été ajoutée à la banque de DAL.

Tirées de la banque de DAL, les données de 1982 à 2014 sur les déclarants canadiens à revenu élevé et sur la dynamique du faible revenu des déclarants canadiens sont maintenant disponibles dans CANSIM pour différentes provinces et certaines régions métropolitaines de recensement.

Tous les chiffres en dollars dans ce communiqué sont exprimés en dollars constants de 2014 sauf indication contraire.

Le **revenu total** (ou avant impôt) se compose du revenu des salaires, des investissements, des pensions, des pensions alimentaires et d'autre revenu imposable, ainsi que des transferts gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables.

Étant donné que certaines personnes ne produisent pas de déclarations de revenus et qu'une petite proportion de déclarants meurent chaque année, les statistiques contenues dans ces tableaux devraient être interprétées dans le contexte des déclarants vivants, et non pas de la population entière.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [204-0001](#), [204-0002](#) et [204-0101](#) à [204-0103](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4107](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Benoit St-Jean au 613-852-6475 (benoit.st-jean@canada.ca), Division de la statistique du revenu.